

## **AHURISSANT!!!**

31/05/2022, 14h15: Après maints rappels par l'encadrement, à juste titre, pour être aux postes de travail, l'agent en surveillance des promenades de la maison d'arrêt a pris l'initiative de mettre fin à un échange non autorisé et non contrôlé (par yoyo) entre une personne détenue en activité promenade et le premier étage de la MA.

L'agent en poste à son étage intervient avec tout le professionnalisme que requiert le code de déontologie. Il demande le yoyo pour mettre fin à l'infraction au règlement intérieur.

La personne détenue n'obtempère pas et va jusqu'à taper sur le bras du surveillant qui tente de saisir l'objet et son contenu puis le bouscule à deux reprises.

L'agent choisi de ne pas intervenir seul, il déclenche son alarme, s'extrait de la cellule et attends les renforts sur la coursive. La force strictement nécessaire, seul choix laissé par la personne détenue aux personnels, est employée.

La personne détenue opposée à la saisie du yoyo, réagit violemment, assène un coup sur le bras et bouscule le surveillant qui devra attendre les renforts pour rentrer dans la cellule et mettre fin à l'infraction.

Pour avoir lui seul décidé, par ses deux actions violentes répétées et clairement volontaires, la personne détenue sera mise en prévention.

Malheureusement cette mesure n'aura duré que 5 minutes !!! La personne détenue revient à son étage avec un large sourire sur le visage, accompagnée du même surveillant qui garde tout son professionnalisme malgré cette situation ubuesque.

Telle a été la décision du sous-directeur !!! Après avoir dégouté des services qui fonctionnaient très bien avant son arrivée, c'est aujourd'hui la détention qui subit sa politique de laxisme et de permissivité.

Nous en sommes au point d'entendre dire par nos chers pensionnaires, mécontents des prestations de l'établissement « Ce n'est pas grave j'écrierais au Directeur Adjoint »

## Pourquoi se priver puisqu'ils obtiennent gain de cause la majeure partie du temps...

Ce mépris clairement affiché monte d'un cran puisque maintenant même lors d'une agression physique, aucune mesure de prévention n'est prise.

A moins que nous n'ayons pas intégré le fait qu'il s'agisse là d'une toute nouvelle mesure disciplinaire qui consiste à laisser le détenu à son étage et punir le surveillant en le retirant de son étage pour préserver le calme de la détention ou la prévention des violences par exemple ?

Le message envoyé est de ne plus rentrer dans les cellules, plus de fouilles, plus de sondage de barreaux ni inventaires de cellules ?

Nous regrettons également que les membres de l'équipe de direction présents aux moments des faits ne se soient pas préoccupés de l'état de santé de notre collègue.

Monsieur le sous-directeur nul doute que vous avez eu une belle carrière, mais votre gestion « centrale » aux Craquelins nous rapproche un peu plus chaque jour du point de non-retour et bientôt les détenus commanderont nos étages et nous en chasserons !!!

<u>Le syndicat local Force Ouvrièr</u>e apporte tout son soutien à notre collègue et le félicite pour sa gestion lors de cet incident.

<u>Le syndicat local Force Ouvrière</u> suivra avec attention la décision rendue lors du passage en commission de discipline du détenu E.

<u>Le syndicat local Force Ouvrière</u> saura prendre ses responsabilités si l'on continu de nous désavouer devant nos usagers contraints.

**SLP FO Justice Châteauroux** 

Le: 07 JUIN 2022